

## La St-J. Baptiste en faveur de la redistribution

### Projet de division de la ville en 6 quartiers scolaires catholiques

Un comité de la St-Jean-Baptiste chargé de préparer un projet de loi.

#### RÉUNION GÉNÉRALE

La garantie aux C. f., d'une juste représentation à la Commission scolaire.

#### UN RAPPORT

Un projet important pour les fins de la représentation équitable et proportionnelle à la Commission des Écoles Séparées d'Ottawa a été adopté presque unanimement hier soir par les membres de la Société St-Jean-Baptiste réunis en assemblée générale à la salle Ste-Anne. L'assistance félicita également de nommer un comité qui sera chargé de préparer un projet de loi et de s'entendre avec les députés d'Ottawa à la législature pour la présentation de ce projet de redistribution à la session courante à Toronto.

#### LE PROJET

Le projet adopté par l'assemblée est le suivant:  
Que les contribuables catholiques soient divisés en six quartiers;  
Que chaque quartier soit représenté par deux commissaires élus suivant les procédures actuellement en vigueur;

Que ces six quartiers soient distribués comme suit: Rideau et Central et Wellington; Victoria et Elmdale; Dalhousie, Capital et Riverdale.

Que cette base de représentation soit en vigueur pour une période de dix années, afin de permettre au bout de cette période un rajustement si la chose est devenue nécessaire pour conserver une représentation équitable et proportionnelle.

M. Aurélien Bélanger, qui présenta le rapport au nom d'un comité de la St-Jean-Baptiste, expliqua qu'avec cette redistribution, chaque quartier contiendrait un nombre d'électeurs qui varierait le moins possible de la moyenne de représentation. Cette moyenne est de 3,053 électeurs. De plus, par le jeu des majorités des quartiers, les Canadiens français éliraient tout en œuvre pour obtenir l'adhésion des intéressés et l'adoption du projet au comité des bills privés à Toronto.

#### BONNE ENTENTE

Une centaine de membres de la St-Jean-Baptiste assistèrent à l'assemblée. Les délibérations se firent dans un ordre parfait. Une atmosphère de bonne entente et un bon entrain ont régné pendant toute la réunion. M. Louis-Joseph Chartrand, président du comité, fit savoir au secrétaire à la dernière minute, que des circonstances incontrôlables l'empêchaient d'être présent. En l'absence des deux vice-présidents généraux, l'avocat Aurélien Parisien, président de la section Ste-Anne, a été invité à présider la réunion.

#### M. AURELIEN BELANGER

M. Aurélien Bélanger prit le premier la parole pour présenter le rapport du comité qui fut nommé à la dernière assemblée annuelle de la St-Jean-Baptiste pour étudier un projet qui assurerait la représentation proportionnelle de la ville. M. Louis Côté, C.R., qui avait présenté le projet, fut chargé d'étudier la question et d'y proposer une solution pratique.

#### LE RAPPORT

Le rapport se lit comme suit: Association St-J. Baptiste d'Ottawa, le 18 février 1931.  
La dernière assemblée annuelle de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa, tenue au mois de novembre dernier, a référé au comité spécial chargé d'étudier un projet visant à modifier la loi des écoles séparées d'Ottawa de manière à assurer à la Commission des écoles séparées d'Ottawa une représentation proportionnelle des contribuables de cette école. Le bureau central a chargé de cette étude un comité spécial, composé de MM. Aristide Bélanger, Aurélien Bélanger, J. U. Bray, Adélaïde Chartrand, Jean Genest, et, ex-

### LA LOI SUR LES TESTAMENTS VA ÊTRE AMENDÉE

Un bill a été présenté à la législature d'Ontario sur les testaments olographes.

#### DES DISCOURS

TORONTO, 19. (P.C.)—Deux changements importants à la loi des testaments seront apportés par le nouveau bill des testaments présenté à la législature d'Ontario. Un testament olographe ou un document testamentaire écrit entièrement de la main du défunt et signé par lui sans témoin sera valide, si le bill est adopté. Dans le moment, de tels testaments ne sont pas valides dans la province d'Ontario. Le bill pourrait aussi ce qu'un enfant illégitime ait des droits à la propriété, de par le testament de la mère, tout comme un enfant légitime. Cela veut dire que, si des biens sont laissés par un père à ses enfants ou à ses héritiers, sans qu'elle les nomme, un enfant illégitime aura les mêmes droits que s'il était légitime. Le bill est une refonte et une simplification de la loi actuelle des testaments, mais on se propose de rendre la loi d'Ontario conforme aux lois des autres provinces. Le bill a été préparé par le comité de législation uniforme, composé de représentants de toutes les provinces.

#### SECOURS AUX CHÔMEURS

Une somme de plus de \$15,000 a été dépensée dans la province d'Ontario afin de procurer de l'emploi et des secours depuis la mise en vigueur de la loi fédérale sur les secours au travail, et 43,000 hommes ont eu du travail jusqu'à la fin de janvier. Telle est la déclaration faite hier à la législature par le premier ministre Henry, en proposant la seconde lecture de ce bill de secours aux chômeurs. Après une brève séance, la législature approuva le bill, qui autorise une dépense de \$4,000,000 par la province pour secours aux sans travail et rend obligatoire certains obligations envers les municipalités afin de pouvoir faire leur part dans cette œuvre de secours.

Le premier ministre a fait une revue des conditions de l'accord en vertu duquel les administrations fédérale, provinciale et municipales apprennent leur coopération pour résoudre le problème du chômage. En tant que le gouvernement provincial est concerné, dit-il, on n'a pas jugé à propos de déposer l'argent pour la construction d'édifices publics, sauf dans les cas où cela était nécessaire, étant donné que telle entreprise a été affectée surtout à des travaux de construction. La situation du chômage, dit-il, est présente mais temporaire. Pour cette raison, à son avis, les obligations émises par les municipalités ne devraient pas être à long terme, afin que le fardeau ne retombe pas sur les municipalités dans les années à venir.

#### VICE-PRÉSIDENT

T. J. Mahoney, député conservateur de la circonscription de St-Jean, vice-président du conseil plénier et vice-président de la législature, sur motion du premier ministre Henry-M. Mahoney a été fréquemment mentionné comme ministre de la voirie, en remplacement de M. Henry, lui-même.

#### DEUX MESURES

Deux bills ont été présentés par le procureur général Price, l'un amendement à la loi des juges de paix et l'autre la loi des convictions sommaires. Il a été discuté sur ces deux bills, mais les rapports satisfaisants des juges de paix sur le nombre des condamnations pour divers délits, de manière à compléter les registres provinciaux. Le bill contient des clauses exigeant des rapports plus complets aux ministères du procureur général. L'autre bill dispense de la nécessité de transcrire les notes brèves à la main des témoignages aux procès sommaires, sauf dans les appels. On se propose par là d'épargner de l'argent aux municipalités.

### Feu Mme Elphège Rochon, Rockland

(Spécial au DROIT)  
ROCKLAND, Ont., 19. — La population de Rockland apprendra avec regret la mort de Mme Elphège Rochon (née Alda Leroux) jeune citoyenne bien connue décédée ce matin à l'âge de 26 ans, à la suite d'une courte maladie. Mme Rochon naquit à Rockland et y passa toute sa vie. Il y a six ans, elle épousa M. Elphège Rochon, charcutier bien connu de l'endroit.  
Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, trois enfants: Georgette, 4 ans, Yvette, 3 ans et un bébé de dix jours.  
Les funérailles auront lieu samedi matin dans l'église paroissiale à 9 heures, et l'inhumation au cimetière de Rockland.  
Le «Droit» prie la famille en deuil de croire à sa très sincère sympathie.

### GRANDE PARTIE DE L'EUROPE EN PLEIN HIVER

Le froid est très intense en plusieurs régions et la neige est abondante.

#### LA NAVIGATION

LONDRES, 19. (P. A.)—L'hiver d'envahissement de nouveau aujourd'hui une grande partie de l'Europe. Il fait extrêmement froid et il est tombé beaucoup de neige. En certaines régions du nord, la circulation a été en partie paralysée. Une tempête de vent du nord-est a rendu la navigation dangereuse dans la mer du Nord et près des côtes et de l'est de l'Angleterre. Le vapeur Nartureton, qui s'échoua et se sépara en deux le 6 janvier, au large de Dungeness, s'est détaché des remorqueurs aujourd'hui pendant qu'on l'amenait vers la Tamise.

Des nouvelles reçues ici disent que le vapeur St-Cyrille était hier en détresse au large de Brest. Le nord de l'Espagne est recouvert de neige, et les trains et autres services de transport ont été retardés dans le nord de l'Italie. Même le sud de ce dernier pays n'a pas été épargné. Il fait un froid excessif en Belgique et en Turquie.

#### EN BELGIQUE

BRUXELLES, 19. (P. A.)—La Belgique est envahie hier par un des plus froids hivers de son histoire. La neige paralysa le trafic car dans plusieurs endroits il est tombé au-delà de 3 pieds.

Cette après-midi la tempête s'est calmée mais les rapports disent qu'elle reprendra bientôt. Les provinces du sud ont été les plus affectées. En plusieurs endroits il est tombé plus de 3 pieds de neige.

### LE PERMIS DU PAC. CANADIEN EST RÉVOCABLE

Le Conseil Privé dit que le réseau télégraphique C. P. R. ne viole pas la propriété du C. N. R.

#### EN NOUVELLE-ECOSSE

LONDRES, 19. (P. A.)—(Presse Canadienne) L'appel de la compagnie ferroviaire Pacifique Canadien auprès du comité judiciaire du Conseil Privé, contre le «Roi», dans une contestation au nom des chemins de fer nationaux du Canada essayait d'obliger le C. P. R. à enlever certaines lignes télégraphiques, réussit en partie et échoue en partie, selon le jugement rendu aujourd'hui par Leurs Seigneuries.

Il est établi que l'appelant en ce moment n'outrepasse pas ses droits relativement à l'importance quelle section des lignes télégraphiques, mais s'il échoue en ce qui concerne l'appel, il est révoqué tout le réseau télégraphique. La partie du système télégraphique en cause est celle conduisant en Nouvelle-Ecosse sur le droit de passage de l'ancien Intercolonial, maintenant Canadien National.

#### JUGEMENTS RENVERSES

Ni l'ordre de la Cour Suprême, ni le jugement du juge président au procès ne peuvent tenir, ont déclaré Leurs Seigneuries. L'ordre de la Cour Suprême, selon le Conseil Privé, est renvoyé et celui du juge du procès est varié dans certains détails.

Au sujet des frais, le jugement dit que Leurs Seigneuries croient que les principaux frais du procès sont encourus par la prétention principale de la Couronne, bien que l'action ait été fructueuse au point d'une déclaration définitive des droits de l'appelant. L'appel a été fait, selon le Conseil Privé, de la prétention de la Couronne à l'effet que le Pacifique Canadien était et avait toujours été un violateur de propriété d'autrui. Sur cette question principale, la Couronne avait failli et Leurs Seigneuries croient qu'il est juste en ordonnant à la Couronne de payer les quatre-cinquièmes des frais de l'appelant dans la première action.

#### CONSENTEMENT AU DEBUT

Le Conseil Privé croit que le fait que l'Intercolonial ne s'opposait pas à la présence des poteaux télégraphiques du Pacifique Canadien sur le droit de passage de la Nouvelle-Ecosse équivalait à un consentement de la Couronne. En conséquence, l'appelant n'est pas un violateur de la propriété du Canadien National, qui avait acquis les droits de l'Intercolonial. D'autre part, le Pacifique Canadien n'a pas un droit perpétuel à garder ces poteaux télégraphiques en bordure des voies du C. N. R. en

#### CONSENTEMENT AU DEBUT

(Suite à la 8<sup>e</sup> page)

### ENVOLEE RECORD



Guy Menzies, jeune aviateur australien, près de son aéroplane "Southern Cross Junior", avec lequel il a fait récemment une envolée record.

### Collection très intéressante de photogravures

L'hôtel du Parlement vient d'être doté d'une précieuse collection de gravures. En effet, des ouvriers procédant en ce moment, à l'installation, au sixième étage de l'immeuble central, d'une collection complète de photogravures des premiers ministres d'Angleterre, de puis 1721. Il a fallu cinquante années de travail, dit-on, pour réunir cette collection, qui constituera pour notre hôtel du Parlement, une galerie des plus intéressantes. La collection comprend trente-huit photogravures, dont la première est celle de Sir R. Walpole, devenu plus tard le comte de Aford, et la dernière, celle de Ramsay MacDonald, premier ministre actuel de la Grande-Bretagne. L'installation se fait assez rapidement, et un compte que demain soir ou après-demain, la galerie sera complètement ouverte aux visiteurs.

### Tués sur le coup

WINNIPEG, 19.—Deux employés ferroviaires furent tués sur le champ en étant jetés d'un wagon qui se décoûpa d'un convoi de travail du Canadien National, à St-Boniface, à destination de Winnipeg. Les victimes de l'accident sont: Leonard J. Sevick, 28 ans, ancienne étoile de hockey et de hockey, marié et père d'un jeune enfant; Thomas White, 63 ans, de Winnipeg, originaire de Lindsay, Ont., et vétérinaire de la Grande Guerre. Ce dernier laisse son épouse.

### Acte injuste et scandaleux

L'avant-garde Papineau de l'A. C. J. C. et M. Samuel Genest.

Papineauville, P. Q., le 14 février 1931.

M. Samuel Genest, Membre de la Commission des Ecoles Séparées, Ottawa.

Monsieur, Les membres de l'Avant-Garde Papineau, affiliée à l'A.C.J.C. et qui s'intéresse à toutes les questions qui regardent les intérêts du catholicisme et des Canadiens-Français, à leur réunion régulière, ont lancé une motion de protestation contre l'acte injuste et scandaleux qui s'est produit aux dernières élections des membres de la Commission Scolaire des Ecoles Séparées d'Ottawa. Il est de plus formulé des sympathies à votre égard à cause de votre destination à la présidence, méconnaissant ainsi les vingt années que vous avez si bien consacrées à la cause précieuse des Franco-Canadiens.

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'hommage de nos sentiments de haute considération, nos vœux sincères de prospérité dans vos efforts futurs de notre cause canadienne.

L'AVANT-GARDE PAPINEAU, DE L'A. C. J. C. (Signé) Aristide-A. Gauthier, Directeur (Instituteur).

### CANNIBALISME AU CANADA?

Si l'on en croit ce qui se raconte aux environs du Saucé-St-Marie, Ontario, le cannibalisme a existé au Canada et il recommencera à temps des aborigènes de l'Amérique du Nord. Les deux Indiens représentés ici, Jim McKay, 104 ans, et Rokomish, 90 ans, auraient peut-être été témoins de festins de chair humaine. François Park an, par exemple, cite des cas de cannibalisme parmi les Hurons, les Algonquins et les Crotois.

### LE BILL SUR CET INTERDIT EST ADOPTÉ

Le conseil législatif de Québec adopte le bill d'interdit sur produits russes.

#### L'HON. CARREL

QUEBEC, 19.—(P. C.) On a adopté hier à l'unanimité au Conseil législatif le bill demandant au gouvernement de déclarer un interdit sur les produits de Russie. Une résolution en ce sens fut proposée par l'hon. Frank Carrel.

L'hon. John Hall Kelly fit un discours et l'hon. Péroudeau écrivit la motion. Le bill d'interdit sur les produits de Russie est fabriqué par des prisonniers et dans des conditions immorales.

Monsieur Kelly approuva la résolution mais il dit que le Canada n'avait rien à craindre sur des importations qui venaient de la Russie. Il y a plus à craindre de l'immoralité, il existe en Russie et les attaques qu'elle livre contre l'unité de la famille.

Le conseil législatif s'ajourna à 3 mars.

#### M. CARREL

M. Frank Carrel avait présenté la veille au conseil législatif une motion tendant à l'adoption d'un règlement gouvernemental fédéral sur les dangers de la concurrence russe pour l'industrie canadienne et l'agriculture canadienne. Il en a profité pour parler de la guerre économique que la Russie soviétique a déclaré au monde. C'est M. P.-R. Drouin qui a secondé la motion. MM. Thomas Chapais et Henry Miles ont aussi parlé sur la question et M. John Hall Kelly a ajouté le débat.

M. Carrel rappelle d'abord que c'est M. Athanase David qui a été le premier membre du gouvernement provincial à présenter une motion afin de demander au gouvernement fédéral de faire un embargo sur les produits venant de la Russie et à attirer l'attention de l'Assemblée législative sur les dangers de la propagande communiste. Il aurait attendu que la motion de M. David fut discutée à la Chambre des députés et qu'il n'aurait pu présenter la province à l'Exposition de Buenos-Ayres. Il veut d'abord attirer l'attention de la Chambre sur l'invasion des marchés du monde par les matières premières russes. Il voudrait ensuite demander au gouvernement fédéral s'il ne ferait pas mieux de s'entendre avec les autres nations industrielles du monde afin de réduire le plan de fourchettes de désorganiser notre industrie et jeter des milliers d'hommes sur la paillé.

Ne serait-il pas temps que la plus vieille province du Canada jette le cri d'alarme? La Province de Québec assiste à la ferme de ses moulins à scier, ses usines à papier, elle voit ses mines d'amiantes ralentir leur production. Dans d'autres parties du Canada, la guerre économique et du blé est tombée d'une façon inquiétante. On nous dit maintenant que la Russie amasse des quantités de blé pour faire un embargo sur le monde à un moment donné.

Les gens ne croient pas que d'abord l'Etat soviétique était viable. La Russie compte 150,000,000 d'habitants, des intellectuels pour la plupart, qui se font un plaisir de traîner par des visionnaires. Si la Russie, dans son état actuel d'appauvrissement, peut provoquer des grèves et des révoltes dans les autres parties du monde, quelle sera la réaction de la Russie lorsqu'elle sera plus cultivée, lorsque sera pénétré du désir de conquérir le monde? Lorsqu'on a d'abord parlé de plan d'industrialisation en cinq ans, la plupart des gens ont haussé les épaules et c'est ce qui en est résulté. La mise en exécution du plan d'industrialisation en cinq ans est réalisée, les Soviets sont prêts d'ici quatre ans à se lancer à la conquête de tous les marchés du monde.

Est-ce que leurs activités se borneront à l'exportation des matières premières? Il semble que non. La Russie soviétique aura ses propres manufactures, et il nous faut réfléchir à cet égard. Il y a un concurrent qui s'appelle le travail et les efforts de conscrits. Il y aura toujours moyen d'élever une barrière contre les matières premières, mais les prix seront quand même élevés. Est-ce que tout cela se produira? Il semble difficile d'imaginer qu'une doctrine qui relègue la Russie à l'état de sous-développement puisse éteindre les instincts de l'homme qui cherche toujours à faire des échanges pour y trouver des profits pour lui-même. La Russie soviétique qui s'est maintenue dans la pauvreté survivrait-elle à la prospérité?

M. Carrel parle ensuite de propagande communiste. Il cite des extraits du rapport de la commission chargée d'enquêter sur les activités communistes aux Etats-Unis. Ce rapport va forcer le gouvernement de Washington d'agir avec énergie. Carrien n'est plus contraire à l'idéal américain de liberté que la doctrine qu'il expose. La même chose s'applique à tous les autres Etats démocratiques. Les objectifs des bolchévistes, d'après ce rapport, sont la haine de Dieu, de toutes les formes de religion, la destruction de la propriété privée et de l'héritage, l'égalité sociale et raciale absolue, le gouvernement de toutes les formes de gouvernement représentatif, l'abolition du procès par jury, de la liberté de la presse, etc., et enfin l'établissement d'une dictature du prolétariat, formé en républiques soviétiques dont la capitale mondiale serait Moscou.

Le monde commence à ouvrir les yeux et à se rendre compte du péril. Les journaux français et anglais réclament un boycottage mondial contre les produits russes. Les Etats-Unis ont placé un embargo sur le bois russe. Il faut maintenant que le Canada agisse. Le ministre de l'Immigration, M. W.-A. Gordon, a déclaré récemment que le communisme est un élément destructeur au Canada et aux Etats-Unis et qu'il faut l'écraser. Mgr Gauthier et l'abbé Casgrain ont en-

#### LE CAS DU JEUNE KITOWSKI, BANDIT DE SEIZE ANS, SERA PORTÉ EN COUR D'APPEL.

TORONTO, 19.—(P. C.) Le procureur général H. C. Fox a annoncé hier que son ministère s'occupe du cas de Robert I. Kitowski, jeune bandit de 16 ans. Kitowski a été condamné à 5 ans de prison pour un hold-up dans une banque de Fort Erie, le 17 janvier. Le jeune homme ne comprend pas la gravité de son délit, dit le colonel Price, et il s'avoua coupable sans penser à la peine qui lui serait infligée. Ce jeune homme aurait dû être représenté, vu son jeune âge et la gravité de son délit.

Le procureur général portera le cas en cour d'appel, qui jugera si vraiment le jeune bandit mérite sa sentence. Le juge en chef sera très probablement étonné envers lui, et il croit que ce sera le moyen le plus expéditif de régler l'affaire.

#### Un vol de \$100

Quelqu'un s'est introduit par la fenêtre d'arrière dans le bureau du Capital News Service, 236 rue Slater, mardi soir, et a soustrait la caisse d'environ cent dollars. Apparemment le voleur connaissait bien le bureau d'affaires du Capital News.

### DES MACHINES TRÈS RAPIDES À CETTE COURSE

La Grande-Bretagne aurait des machines de 400 milles par la coupe Schneider.

#### LES CONCURRENTS

LONDRES, 19. (P. C.)—Des aéroplanes pouvant faire plus de 400 milles à l'heure représenteront, croit-on, la Grande-Bretagne cette année aux courses pour la coupe Schneider. Il s'agit de la possession permanente du fameux trophée pour championnat de vitesse mondiale aérienne.

Seuls les plus habiles pilotes sont en mesure de conduire de telles machines. La France et l'Italie auront recours aussi à leurs meilleurs pilotes. Le Royal Aero Club a annoncé hier que les Etats-Unis ne seraient pas représentés cette année. Le lieutenant A. Williams, un des plus grands pilotes de la marine américaine, gagnant du trophée, ne prendra pas part au concours.

La Grande-Bretagne a gagné le trophée deux fois déjà. Lors du dernier concours, le major Orlebar gagna facilement en faisant 357 milles à l'heure. Trois jours plus tard, mais après que la course eut été terminée, l'officier d'aviation Waghorn, de l'Angleterre, fit 368 milles à l'heure. Jamais aucun mort n'avait marché à pareille allure, par terre, par eau ou par air. Cette année cependant, on croit que le record de 368 milles sera dépassé de beaucoup. Des nouvelles machines seront construites pour le grand événement. Deux des plus grandes manufactures de Grande-Bretagne y sont occupées. L'équipe la plus redoutable pour l'Angleterre sera, croit-on, l'équipe de Hittle. Le major di Bernard, ancien gagnant de la coupe Schneider, dirigera les opérations mais il sera pas concurrent. En 1926, il gagna le trophée à 247 milles à l'heure. On ne connaît que peu de choses des ambitions de la France et le gouvernement de ce pays ne fait pas de déclaration.

#### AU CANADA

L'aéroplane le plus recommandable de l'armée canadienne est le Siskin, qui peut faire 150 milles à l'heure. Chacune des trois machines mentionnées plus haut peut faire de 235 à 250 milles à l'heure à une altitude de 10,000 pieds. Il semble qu'on puisse attendre que l'aéroplane avec lequel on remportera la victoire cette année fera 400 milles à l'heure, si non plus.

#### EMILE ST-GODARD, SHORTY RUSSICK, SEPPALA, GIRARD SONT DU NOMBRE DES "MUSHERS" DANS LA COURSE DE 121 MILES.

QUEBEC, 19 février (P. C.)—Treize "mushers" et leurs mécontents ont entrepris le tour du monde de 40 3-3 milles au derby international de l'est, ici aujourd'hui, pour des prix s'élevant à \$4,000 et plusieurs trophées. La course de 121 miles sera courue en trois étapes: la seconde demain à Hittle, la première à St-Jean, le premier atterrage à décoller fut celui de Joseph Falardeau de Québec. Il fut suivi par celui de Gérard (George) Girard aussi de Québec, Shorty Russick, et le troisième, à St-Jean, fut le troisième commençant de l'étape. Les autres dix atterrages partirent à intervalles de trois minutes dans l'ordre suivant: Earl Brydges, Cranberry Portage; G. Bourdoin, Québec; E. Lafont, Québec; A. Routhier, Québec; L. Seppala, Nome, Alaska; G. Chevette, Québec; R. Faucher, Québec; Emile St-Godard, Le Us, Man; E. Lapointe, Québec et E. Martel, Québec.

Une grosse tempête de vent, qui sévit la nuit dernière, causa des bancs de neige sur le parcours. Québec à Stoneham, P.Q. aller-retour. Ce fait retardera les atterrages de chiens.

#### PLUMES-RESERVOIR

Nos clients qui ont envoyé ici des plumes-réservoir pour les faire réparer voudront bien passer par la librairie dans le plus court délai. Ces plumes sont réparées.

#### LIVRES EN DEPOT

Certains de nos clients ont réservé des livres à notre librairie. Il y en a qui oublient de venir les réclamer. Le gérant de la librairie les prie de le faire au plus tôt. Autrement, ils seront mis en vente comme le stock continué durant la grande vente du démenagement.

#### ADRESSE LOCALE: No 370 rue Dalhousie, Ottawa, Tél. Rideau 516.

#### ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ontario.

#### SOLDAT TUE

OAXACA, Mexique, 19. (P. A.)—Un soldat est mort et deux ont été blessés sérieusement blessés au moment où la cathédrale, affaiblie par le tremblement de terre du 14 janvier, s'écroula.

#### Cette sentence serait mitigée

LE CAS DU JEUNE KITOWSKI, BANDIT DE SEIZE ANS, SERA PORTÉ EN COUR D'APPEL.

TORONTO, 19.—(P. C.) Le procureur général H. C. Fox a annoncé hier que son ministère s'occupe du cas de Robert I. Kitowski, jeune bandit de 16 ans. Kitowski a été condamné à 5 ans de prison pour un hold-up dans une banque de Fort Erie, le 17 janvier.

Le jeune homme ne comprend pas la gravité de son délit, dit le colonel Price, et il s'avoua coupable sans penser à la peine qui lui serait infligée. Ce jeune homme aurait dû être représenté, vu son jeune âge et la gravité de son délit.

Le procureur général portera le cas en cour d'appel, qui jugera si vraiment le jeune bandit mérite sa sentence. Le juge en chef sera très probablement étonné envers lui, et il croit que ce sera le moyen le plus expéditif de régler l'affaire.

#### Un vol de \$100

Quelqu'un s'est introduit par la fenêtre d'arrière dans le bureau du Capital News Service, 236 rue Slater, mardi soir, et a soustrait la caisse d'environ cent dollars. Apparemment le voleur connaissait bien le bureau d'affaires du Capital News.

### La Librairie du "Droit"

G. LEICIGNE: Joseph de Maistre. Histoire d'un grand caractère du 19<sup>e</sup> siècle. L'auteur en étudie la personnalité et la pensée. Au comptoir, 70 sous; par poste, 75 sous.

HENRI GHEON: La vie profonde de saint François d'Assise. Henri Gheon est un auteur contemporain qui s'efforça de ressusciter le théâtre chrétien du moyen-âge. Cette pièce est en prose et se compose de cinq tableaux dramatiques. Au comptoir, 80 sous; par poste, 85 sous.

HENRI GHEON: La merveilleuse histoire du jeune Bernard de Menton. Histoire écrite en prose mêlée de vers d'après un mystère du XVI<sup>e</sup> siècle à l'occasion des fêtes du millénaire de saint Bernard en Savoie. Au comptoir, 80 sous; par poste, 85 sous.

JOHANNES JOERGENSEN: Saint François d'Assise. C'est l'histoire de la vie et de l'œuvre du pauvre d'Assise, traduits de danois par Teodor Wyzewa. Volume de près de 600 pages, orné de gravures et complété par une table alphabétique des détails de la vie du grand saint. Au comptoir, \$1.50; par poste, \$1.60.

BORDEAUX: Labbé Foulque. Nouveau portrait digne de la splendeur figure du "gérant de la charité", mort en France en 1926, après s'être consacré à Marseille à la protection de la femme et de l'enfance. Au comptoir, 85 sous; par la poste, 90 sous.

Emile Baumann: Mon frère le Dominicain. Au comptoir, 75 sous; par poste, 80 sous.

MARIE LIGOT: Le comte Albert de Mun. Histoire d'un grand catholique français: sa vie et son œuvre. Au comptoir, 60 sous; par poste, 65 sous.

HENRI BORDEAUX: Barvey d'Aureville. Au comptoir, 75 sous; par poste, 80 sous.

F. GOYAU: Ames païennes et âmes chrétiennes. Au comptoir, 50 sous; par la poste, 55 sous.

PIERRE LHANDÉ: Le Père Longhay. Trois parties dans ce livre: les disciplines intellectuelles, les disciplines littéraires et les disciplines religieuses. C'est l'histoire d'un descendant des grands humanistes du 16<sup>e</sup> siècle. Au comptoir, 75 sous; par poste, 80 sous.

GEORGES GOYAU: Le cardinal Lavergne. Au comptoir, 75 sous; par poste, 80 sous.

PLUMES-RESERVOIR. Nos clients qui ont envoyé ici des plumes-réservoir pour les faire réparer voudront bien passer par la librairie dans le plus court délai. Ces plumes sont réparées.

LIVRES EN DEPOT. Certains de nos clients ont réservé des livres à notre librairie. Il y en a qui oublient de venir les réclamer. Le gérant de la librairie les prie de le faire au plus tôt. Autrement, ils seront mis en vente comme le stock continué durant la grande vente du démenagement.

ADRESSE LOCALE: No 370 rue Dalhousie, Ottawa, Tél. Rideau 516.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ontario.

SOLDAT TUE. OAXACA, Mexique, 19. (P. A.)—Un soldat est mort et deux ont été blessés sérieusement blessés au moment où la cathédrale, affaiblie par le tremblement de terre du 14 janvier, s'écroula.

Cette sentence serait mitigée. LE CAS DU JEUNE KITOWSKI, BANDIT DE SEIZE ANS, SERA PORTÉ EN COUR D'APPEL.

TORONTO, 19.—(P. C.) Le procureur général H. C. Fox a annoncé hier que son ministère s'occupe du cas de Robert I. Kitowski, jeune bandit de 16 ans. Kitowski a été condamné à 5 ans de prison pour un hold-up dans une banque de Fort Erie, le 17 janvier.

Carnet Mondain

Mme G. D. Robertson épouse du ministre du Travail a reçu hier après-midi à sa demeure avenue De-

L'honorable M. et Mme Maurice Dupré et leur famille sont installés aux appartements "Ropeworth".

Mme W. J. Dawson de New-Rochelle, N. Y., et Mme J. A. Turcotte de Montréal, sont retournées chez-

M. Lionel Dansereau et Mme Germaine Dansereau reviennent aujourd'hui de Montréal, où ils ont été invités de M. et de Mme Benjamin Dansereau.

Mme Charles O'Connor a reçu à déjeuner, en l'honneur de Mme

Mlle Marion Bray est partie pour Toronto, où elle sera l'invitée de Mme C. F. Anderson.

Le juge et Mme H. A. McKewen partent au début de mars pour Montréal, où ils résideront à l'avenir.

Mlle Béatrice Adair est de retour d'un voyage aux Indes Occidentales.

Sir William Clark, est de passage à Montréal, à l'hôtel Ritz-Carlton.

M. et Mme J. W. Remy donnaient une partie de cinq-cent, dimanche soir, à laquelle assistaient un grand nombre de parents. Les prix furent gagnés par M. Achille Remy, Mme Alfred Alerie, Mme Achille Remy, M. Paul-Marcel Alerie et Mlle Marguerite Alerie. M. Alfred Alerie eut le prix de consolation. Un délicieux goûter fut servi après la partie de cartes, et tous se séparèrent enchantés de leur soirée.

M. Eugène Dusault réunissait un groupe d'amis à sa résidence rue Frontenac, lundi soir. Il y eut partie de cartes, suivi d'un goûter, servi par Mlle A. Gladu et Mme J. Strang. Plusieurs discours furent prononcés à l'éloge de notre nouveau citoyen. M. Dusault eut des paroles heureuses pour encourager ses amis. Etaient présents: M. et Mme Jos Lecompte, M. et Mme J. Strang, Mlle A. Gladu, Mme Art. Boulay, M. Geo. McRea, M. et Mme L. Fernoye, M. et Mme E. Côté, Mme Marie Furdy, M. A. Lefebvre, M. L. Hubert, M. E. Fleury, M. D. Lambert.

Une partie de cartes organisée par les dames patronnesses de l'Orphelinat St-Joseph, sera donnée lundi, le 23 février, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur.

M. l'abbé Auguste Ferland a béni, ces jours derniers, en la Basilique de Montréal, le mariage de mademoiselle Germaine Ouellet, fille de M. Louis-A. Ouellet, décédé, et de madame Ouellet, avec M. Armand Chevrette, fils de M. et de madame Louis-N.

Chevrette. L'église était décorée pour la circonstance de palmes et de fleurs printanières. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par MM. Arthur Letondal, O. Bourret, C. Corbell et A. Pelletier, M. T.-G. Fletcher accompagnant sa belle-soeur et M. Chevrette était le témoin de son fils. La mariée portait une robe, modèle Louise Boulanger, de ligne princesse, en satin mistralivoire avec traîne de cour doublée de crêpe georgette blanc, son voile en point de roses était drapé et retenu sous un bandeau de fleurs d'orange. Elle portait aussi un livre d'heures et un bouquet de roses tallisman. Mademoiselle Yvonne Lecavallier, dame d'honneur, portait une robe française de chiffon métallique avec jaquette et chapeau de faille châtaigne. Sa garniture se composait de roses-thé. M. Paul Hurteau était garçon d'honneur et M. Germain Bock, Jacques Fournier et Joseph-Edouard Fardon plaçaient les invités. Madame Ouellet, mère de la mariée, portait une robe de dentelle de chantilly noire, un chapeau de ruban grosgrain assorti et des orchidées en bouquet de corsage. Après la cérémonie il y eut réception à l'hôtel Windsor. M. et madame Chevrette partirent ensuite pour un voyage à la Malbaie. Madame Chevrette portait alors un ensemble de laine vert-cricquet, un feutre soie de même ton et un manteau et petit manchon d'écureuil bleu argent. A leur retour M. et madame Chevrette résideront à Lachine.

AVIS.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir de 7 à 8 heures, à R-2154 ou par écrit à Case Postale 554. Le Droit.

Nouvelles de Cornwall

19 fév. 1931.

Les dames de Ste-Anne sont à organiser une soirée de cartes pour vendredi soir. On s'attend à ce que cette organisation remporte un magnifique succès. De très jolis prix seront donnés aux gagnants et on y jouera aussi, un joli programme de musique.

M. Philiza Meilleur, 58 Chemin Montréal, a été nommé représentant de la maison J. P. Laurin d'Ottawa, fabricant de monuments. M. Meilleur a reçu de très jolis modèles de monuments et à des prix très raisonnables.

EN COUR. MM. Morin, accusés de vol de porcs chez J. B. Lalonde, ont été exonorés, la semaine dernière. Malgré le travail des officiers et leurs supposées preuves, ils n'ont pu prouver la culpabilité des frères Morin. M. Lionel Chevrier défendait les accusés et a prouvé qu'au moment du vol, les Morin étaient au théâtre. M. J. G. Harcourt représentait la couronne. Les accusés ont été aussitôt remis en liberté.

CONCERT DES PETITES FILLES. Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame ont encore remporté un magnifique succès lors de la répétition de leur concert "La Bergère de Lourdes". Elle nous prie de remercier tous ceux et celles qui leur ont aidé de quelque manière que ce soit.

ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS. Les artisans canadiens-français ont eu une belle soirée dans la salle de l'école 161, dimanche soir, lors de la cérémonie de l'installation des officiers. La soirée se termina par

Palais flottant canadien pourvu de vues parlées

Un joli banquet. La société est composée de M. et Mme Brossard, M. et Mme Hamelin, de Hull, organisateur en chef du district. L'assemblée s'ouvrit par la prière d'usage récita par M. le curé McDonald.

M. Brossard fut ensuite nommé maître de cérémonie, assisté de M. Hamelin. M. le curé fut le premier à être décoré au milieu d'applaudissements. M. Brossard fut ensuite à chacun des officiers, ses devoirs à remplir et furent décorés dans l'ordre suivant: M. Jos. A. Labelle, président; M. Rodolphe Danis, représentant du conseil de l'exécutif; MM. Emile Binette et Edouard Allaire, vice-présidents; M. Oscar Lalonde, secrétaire-trésorier; MM. Jos. Murphy et J. Meilleur, acquéteurs; et MM. Arthur Paré, Emile Léger et Martial Daignault, censeurs et le Docteur J. A. Hurteau, médecin, examinateur.

Le Président, M. Jos. A. Labelle, prit ensuite le fauteuil présidentiel, adressa quelques mots de remerciement et demanda à M. Brossard de porter la parole.

M. Brossard fit l'éloge de M. le curé et donna ensuite les nouvelles de la société dans Cornwall depuis 1916, temps de sa fondation ici. En 1930, la société compta ici 223 membres. C'est une raison d'être fière de votre succursale, dit-il, vous constatez les progrès constants qui s'y opèrent. Ceci démontre l'esprit de solidarité qui se développe ici, l'esprit de fraternité et de charité qui est la base de la prospérité et une promesse d'un grand succès pour l'avenir. Je vous prie d'excuser l'absence du président-général, dit-il, qui est en ce moment à New-York, et qui désireait beaucoup être avec vous. Il donne ensuite le rapport financier de la société, lequel montre du progrès malgré la direction des temps. C'est grâce au travail des organisateurs d'ici, dit-il, que M. Hamelin qui dans votre ville et votre région fait un regain de vitalité extraordinaire, et grâce aussi au bon travail des exécutifs des succursales et de tous les lieux.

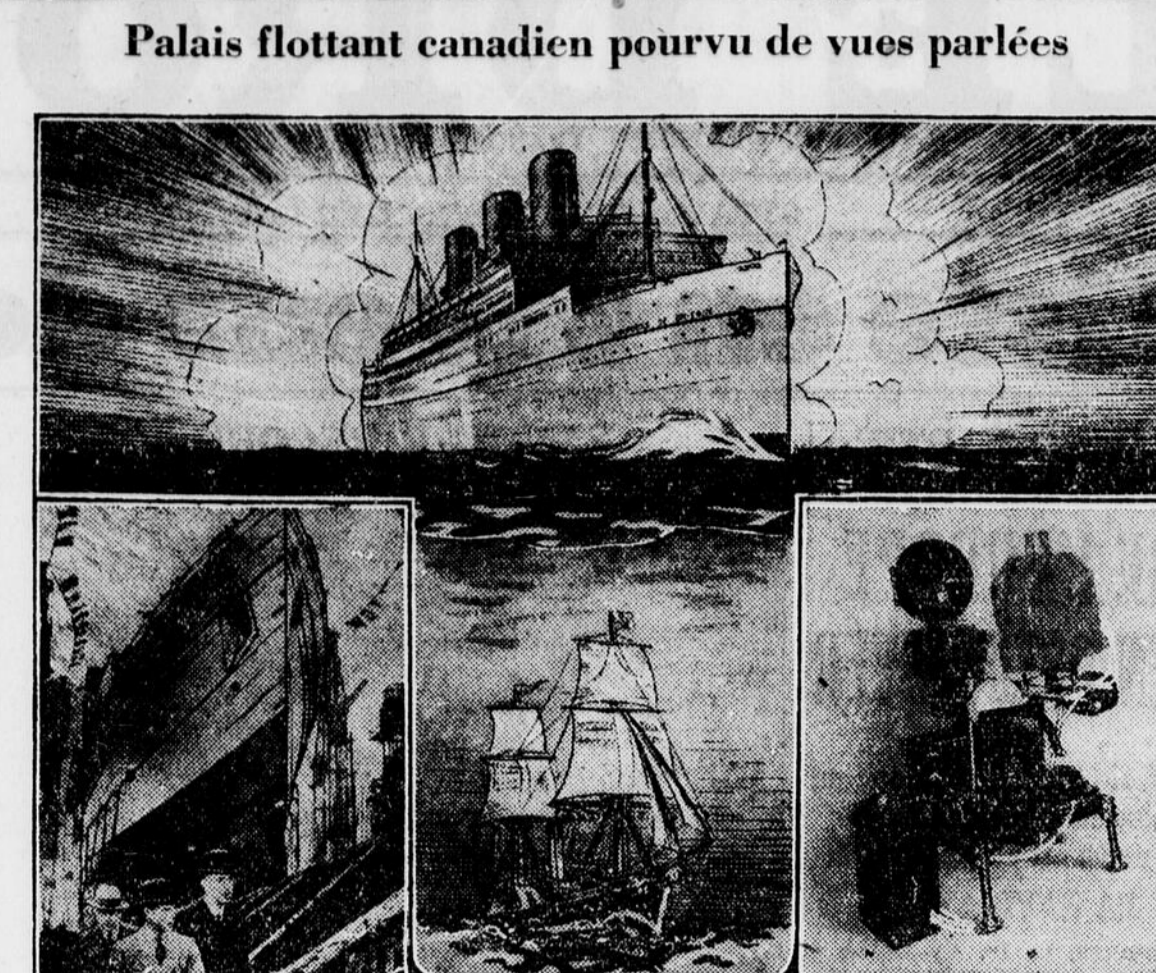
Aucune autre société de notre genre ne peut se glorifier d'être en aussi bonne posture que nous.

Il faut continuer et pour faire ainsi, il faut que tous les sociétaires se fassent semeurs de la doctrine de la doctrine de la société, et répandent les nombreux avantages pour y amener de nouveaux confrères. Il faut tenir constamment le nom des Artisans en éveil devant le public, société qui a maintenant un actif de \$12,000,000, parlant toujours de ses bienfaits dans tous les domaines, sa nécessité comme institution nationale, son aide à la religion et à la race. Il félicite ensuite le nouvel exécutif et leur demande de se donner un activité encore plus grande, laquelle se réalisera par la collaboration des membres de l'exécutif et de tous les membres.

Il y eut ensuite discours prononcés par MM. Hamelin, Rodolphe Danis, Dr. J. A. Hurteau, Arthur Paré, M. le curé McDonald et M. Bouchard, propagandiste du Droit. Un magnifique banquet fut ensuite servi dans la salle par les dames de la paroisse. Un programme de chansons et musique pendant le repas fut rendu par MM. Brossard, L.-P. Bouchard, Arthur Paré, A. Quenneville, Mme Morin, M. P. Meilleur, E. Binette, Raphaël Parent, M. Parent était au piano. Il y eut aussi musique fournie par l'orchestre Samson et l'orgue avec M. Paré au piano.

Cette semaine. Les neuvaines à saint François-Xavier, qui groupent toujours un bel auditoire chaque année, commencent à la cathédrale samedi prochain.

Elle sera prêchée par le R. P. Lucien Dumont, O.P., de Sackville, et Des Frères Prêcheurs, en sait, deservent depuis 1926 la paroisse de N.-D. du Rosaire à Sackville, N.-B., diocèse de St-Jean.



Tout un passé est évoqué par le contraste du Royal William, ce diminutif petit bateau à vapeur qui, en 1837, fut le premier à traverser l'Atlantique—de Québec à Londres, et le plus grand palais flottant du Canada, l'Empress of Britain, dont on achève activement la construction sur les bords de la Clyde, et qui comptera parmi ses nombreuses attractions, une installation complète de Vues Parlées et Sonores. Le système complet, pouvant répondre aux besoins particuliers des plus longues Croisières autour du Globe, et manufacturé aux usines de Montréal de la Northern Electric Company, Ltd., a été mis à bord du Steamer Minnedosa, en route de St-Jean à Liverpool, où des ingénieurs experts en sonitisation feront l'installation dans la Salle des Concerts. Autre détail unique et intéressant, du point de vue canadien, relativement à cette première installation de Vues Parlées sur les Mers, est qu'à chacun des cinquante-cinq pays où s'arrêtera l'Empress, des ingénieurs experts en sonitisation seront disponibles pour toute réparation d'urgence nécessaire. Les passagers, tout en étant confortablement assis dans la magnifique Salle de Concert, pourront entendre les dernières nouveautés de Londres, de Paris ou du Broadway, ou encore être hautement intéressés par une conférence illustrée, sur un port étranger quelconque, vers lequel ils se dirigent.

L'installation e-dessus est une conception d'artiste où l'Empress est vu, laissant le Port de Québec sur les traces du William, mais quatre-vingt-quatorze ans plus tard. Au bas, le Royal William en pleine mer. Les machines, le Prince de Galles et E. W. Beatty en sont pour le lancement du nouveau palais, l'an dernier. A droite, une des machines de vues parlées du nouveau steamer.

Nouvelles de North Bay

18 février 1931.

ENCORE L'HOPITAL. La condition financière de l'hôpital Victoria, le contrôle de l'institution par la ville, projet qui n'attend que la ratification du gouvernement provincial, telles furent les questions qui revinrent sur le tapis hier soir. La discussion fut amenée par une motion présentée par M. l'échevin Elie et appuyée par M. l'échevin Elie. Cette motion consistait à demander que le conseil de ville réclame de la commission de l'hôpital, des renseignements précis sur un état de compte détaillé.

Si la condition financière était-elle qu'on le prétend généralement, la motion demandait une session spéciale du conseil soit appelée pour vendredi et que les membres de la commission de l'hôpital assistent à cette session.

M. l'échevin Workman fit remarquer qu'une assemblée spéciale du comité de feu, d'eau et de lumière doit être convoquée vendredi soir. M. l'échevin Gaya lui répondit qu'il avait cette question soulevée au conseil municipal, mais qu'il n'avait pu trouver une date qui conviendrait. Cette année, l'on essaiera d'obtenir qu'il séjourne pendant quelque temps dans notre ville à son retour de l'ouest où il voyage actuellement. A cet effet, l'on entrera en relation avec M. H.-J. Humphrey, ingénieur, Guillaume, père que, cette année, M. Beatty pourra passer quelque temps, parmi nous.

DECES. De bonne heure, vendredi matin, M. George-T. Carruthers décéda à la demeure de sa mère, Mme M. Carruthers, 98, rue Fraser. M. Carruthers fut attaqué de la main gauche le 14 janvier. Il y a eu deux semaines alors qu'il sentit soudain de violentes douleurs à la poitrine. Il en était passablement réveillé lorsque, en arrivant chez lui, jeudi soir, il subit une nouvelle attaque et entra quelque temps après être parvenu à sa chambre. M. Carruthers a passé toute sa vie à North Bay sauf la période où il fut envoyé à Winnipeg et Dryden, Ontario, comme employé de la Banque d'Ontario. Il vit en cette ville avec ses parents alors qu'il n'avait que trois ans. Il vit le jour à Toronto. Il reçut son instruction aux écoles primaires et au Collège de notre ville et, de bonne heure, fut employé de la première banque établie ici, la Banque "Traders". Il fut transféré successivement à Winnipeg et à Dryden. Il revint à North Bay un peu avant le commencement de la dernière Guerre. Peu après il ouvrit un magasin de tabac dont il disposait après en avoir fait un succès. Quelque temps après il fonda la Peerless Bakery qui vendit postérieurement à la Sally Ann Bakery dont il demeura le gérant. Le défunt était âgé de 47 ans. Il était fils de feu M. le docteur J.-B. Carruthers de North Bay. Il laisse pour le pleurer sa mère, Mme M. Carruthers et plusieurs autres membres de la famille: W.-J. Carruthers, Toronto; Mme H.-E. McGill, Cochrane; Mme W.-G. Stewart, Lambton-Rivières, Québec; et Mme R.-L. Lamb, de North Bay.

Nous publierons volontiers les nouvelles qu'on aura pu obtenir, par écrit, au correspondant. Prière de remettre tout rapport écrit au studio de musique de M. Antoine Lévesque, 117 rue McIntyre, ouest.

Un auxiliaire. La dernière livraison des Acta Association des Sédits nous apporte les nominations suivantes d'évêques: Mgr J. Van Gauenbergh, vicaire général de Malines, a été nommé évêque titulaire de Znaos et auxiliaire du cardinal Van Bey, archevêque de Malines.

LE CURLING. M. le docteur R.-L. Dudley et T.-E. McKee sont sortis vainqueurs hier soir, dans les semi-finales pour la coupe Wetmore, l'un des trophées proclamant l'habileté des locaux au sport du curling. M. T.-E. McKee obtint une victoire assez facile contre M. D. St-Pierre mais la partie Dudley-Reynolds fut beaucoup plus contestée et le résultat fut indéfini jusqu'à la fin.

RAPPORT DE LA POLICE. Durant le mois de janvier, la somme de \$397.50 fut versée en amendes et frais à la cour de police et à la cour des délinquants juvéniles à North Bay. Cette somme, \$14.50 furent contribués par les délinquants de la cour juvénile. Il y eut moins de cas que pour le même mois l'an dernier mais le montant versé fut un peu plus élevé.

Il y eut en tout 42 personnes, jugées; 10 furent condamnées à la prison et 4 furent renvoyées avec des sentences suspendues. Deux jeunes hommes furent envoyés à l'école industrielle, et un adulte, à l'asile d'aliénés. Un individu condamné pour assaut, payé \$9.50. Il y eut 5 cas de manquement aux règlements de la ville. 15 cas d'ivresse dont huit déboursèrent la somme de \$23 et 7 autres purgèrent des sentences. Un fut incarcéré pour avoir de la liqueur en lieu public, et un autre vers la somme de \$206 pour avoir de la boisson qu'il ne s'était point procurée avec un permis. Un homme

Mme A. Bélanger au congrès régional des A. de Montréal

ELLE DONNERA CE SOIR UNE CONFÉRENCE À MONTRÉAL ET UNE AUTRE, LUNDI, À ROCHEMONT, AUX ANCIENNES DU DISTRICT DE SHAWINIGAN FALLS.

Aujourd'hui à Montréal, Mme Arthémis Bélanger assistera à un congrès régional du district de Montréal, des Associations Féderées des Anciennes Élèves des Convents Catholiques du Canada. Elle donnera, ce soir, une conférence sur l'œuvre des Associations. Samedi soir, Madame Bélanger présidera l'assemblée du bureau de direction central, qui sera tenue à l'école du Plateau, Montréal, à 8 heures. Lundi soir prochain, elle donnera une autre conférence à Shawinigan Falls, aux Amicales de la région.

POINT FORTUNE

Le 8 de ce mois est décédé à l'âge de 70 ans, M. A. O. Bélanger, après une courte maladie. Les funérailles eurent lieu à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste, par M. le curé de St-François-Xavier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le défunt était un vieillard très estimé de ses concitoyens. Il laissa dans la veuve deux filles, Mmes J.-A. Bélaie, et J. M. Bélaie, quatre petits-enfants, Mmes Roch, Jeanne, Paul et Albert Desjardins. Mme J.-N. Corbel accompagnée de ses deux filles, Mmes Marie-Joséphine et Marie-Joséphine, vint de St-Jean à Montréal, pour assister à la messe de la Congrégation Notre-Dame.

Mme Hermine Dicaire est allée à Montréal, dernièrement. M. Armand Dicaire passe quelques jours à Montréal. Mmes M.-A. Gareau et M.-R. Gareau de Montréal, ainsi que M. Emile Gareau visitent leurs parents, dimanche dernier. M. J.-J. Sabourin, de Montréal, était chez ses parents, dimanche. M. Adolphe Paré, qui a passé quelque temps à St-Hermes, est de retour à St-Fortune. M. et Mme Sidore Pharrand et leur bébé Paul-Emile rendaient visite à leur tante, M. Bélanger, de Châteaubleau, dimanche. Dernièrement, Mlle Irène Roy réunissait quelques amis pour une partie de cartes. On remarquait parmi les invités Mmes Hermine Séguin, Yvonne de Béatrice Campeau, Yvonne Lalonde, Rose-Aida Fournier, Emilienne Séguin, M. Maurice Corbel, Roméo Séguin, Alphonse Lévesque, Omer Duchesneau, Edgar Lalonde.

Parent donna la fausse adresse

René Parent, 17 ans, qui avait donné comme domicile, 232, rue Saint-André, à la suite de son arrestation sensationnelle par la police d'Ottawa, de bonne heure hier, sera sentiencé mercredi prochain. Or, M. et Mme Ovide Bouvier, 232, rue Saint-André, rapportent que Parent n'a jamais demeuré dans leur maison. Les détectives corroborent ce fait.

ALFRED STATION

M. et Mme Honoré Séguin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph, Guillaume, Lucien, Elmo, Parrain et marraine, M. de Montréal, M. de Montréal, Porteau, Mme Georges Séguin. Mme Adèle Marleau fut conduite lundi dernier à l'hôpital général d'Ottawa, gravement malade. Mme Joseph Clément était de passage à Ottawa, mercredi, et François-Xavier à son frère, M. E. Noël à l'hôpital général. Mme Legault, de Montréal, passe une quinzaine chez son oncle, M. Joseph Clément. M. et Mme Omer Lalonde visitaient chez M. Eugène Clément, jeudi dernier. Assistants aux funérailles de Mme

MAMANS... seule l'Avoine Quaker peut assurer à votre enfant les fameuses Propriétés Nutritives et la Saveur Quaker. LE déjeuner est le repas le plus important pour l'enfant, car celui-ci dépense 70% de son énergie physique et nerveuse dans l'avant-midi. L'avoine Quaker procure aux enfants en période de croissance l'énergie dont ils ont besoin. Ses 16% de protéines favorisent la croissance; ses 65% d'hydrates de carbone sont une source précieuse d'énergie, et elle renferme en outre en abondance des matières minérales reconstituantes et des vitamines. N'allez pas croire que n'importe quelle avoine roulée possède la saveur et la richesse nutritive de l'avoine Quaker. Celle-ci est différente parce qu'elle se compose de grains de choix bien mûris et moulus d'après le procédé exclusif Quaker, puis rôtis pour en faire ressortir la fraîche saveur d'amanide. Et le Quick Quaker (Quaker Eclair) est si facile à préparer... il est prêt à servir 2 1/2 minutes après que l'eau a commencé à bouillir. Il est aussi très économique... le repas d'une personne coûte à peine un sou. Essayez aujourd'hui le Quick Quaker. S'offre en gros paquets de famille (avec ou sans porcelaine), ou en petits paquets à 10 sous... jamais en vrac. Tous les paquets Quaker renferment des coupons échangeables pour des primes de valeur. FABRICATION CANADIENNE

NOUVELLES DU MAGASIN BRYSON-GRAHAM Aubaines Spéciales — Voyez-les, Vendredi Trois Genres d'Attrayantes Carpettes en Dimensions Populaires. Les personnes qui désirent une Carquette de dimension moyenne seront vivement intéressées en ces trois séries, car elles constituent une excellente occasion pour épargner grandement. Les trois séries comportent ce qui suit: Wiltons Sans Couture Dimension 6 pds 9 pds x 7 pds 6 pds. Qualité à texture serrée à poil court. Dans un choix de couleurs et de dispositions pour toute chambre. Spécial à \$26.75. Axminsters Sans Couture Dimension 4 pds 6 pds x 7 pds 6 pds. Qualité épaisse à poil court. En quatre fascinations de dispositions. De fascinantes carpettes pour vivants et salles à manger. Spécial à \$12.75. Tapisseries Sans Couture Dimension 9 pds x 9 pds. Carpettes tapisseries résistantes, très durables. En attrayants effets pour couloirs et chambres à coucher. Spécial à \$11.95. Chandails Tout Laine de Choix pour Enfants Spécial, chacun, 98c. Chandails pullovers tout laine, fascinants, à encolure pointue. Dans les teintes de rose, bleu, sable et blanc. Grandeur de 12 pos et 16 pos. Chacun, 98c. Chics Taies d'Oreillers pour Bébés Chics taies d'oreillers blanches, joliment brodées à la main. Finies avec bouts festonnés et boutonnant au dos. Dimension de 12 pos et 16 pos. Chacun, 69c. B.-G. — Au Deuxième Etage. Crêpe Canton de Soie Extra Spécial, la verge, \$1.95. Une qualité épaisse, pure soie d'une texture fine et d'un attrayant fini. Splendide pour robes et costumes. 39 pcs de largeur. Rég. \$1.95. Spécial, la verge, \$1.95. Crêpe Plat Crêpe plat de pure soie, soie, se drapant bien, dans un bel assortiment de teintes attrayantes pâles et foncées, approprié aux vêtements d'après-midi ou de soirées. 39 pcs de largeur. Rég. \$1.95. Spécial, la verge, \$1.95. Toile Huitre de Qualité de Choix Toile huitre ferme en une texture uniforme douce, appropriée à la confection des nappes, nappes de bridge, etc. 18 pouces de largeur. 36 pouces de largeur. 72 pouces de largeur. La verge. La verge. La verge. 65c 85c \$1.95 Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée. Dessous de Bras pour Dames Dessous de bras Hickory avec couverture double de nanouk de qualité de choix. Format 2, 3 et 4. Dans les teintes de rose et blanc. Spécial, la paire, 35c. Dessous de bras de bonne qualité, à couverture simple de coton blanc. Format 2 et 3. Spécial, la paire, 25c. Bryson-Graham Limitée Angle des rues Sparks et O'Connor.

L'homme vertueux sait souffrir; il sait que la souffrance est dans le monde et qu'il en doit porter sa part sans la rejeter ni la maudire.

LACORDAIRE.

# LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

VENDREDI, 20 FEVRIER 1931 — 51e jour de l'année.  
Lever du soleil 6.55 — Lever de la lune 8.14  
Coucher du soleil 5.33 — Coucher de la lune 8.33

QUARANTE-HEURES  
Noviciat des Sœurs Grises: 18, 19 et 20 février.  
Servantes de Jésus-Marie: 20, 21 et 22 février.  
FETE DU JOUR — S. Eleuthère, évêque et martyr.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Ouvrages Sociaux (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:  
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:

|                   |        |                          |          |
|-------------------|--------|--------------------------|----------|
| Quotidien         |        | Etats-Unis, \$ 7.00      |          |
| Canada            | \$5.00 | Union Postale            | \$ 10.00 |
| Ottawa, par poste | \$6.00 |                          |          |
| Hebdomadaire      |        |                          |          |
| Canada            | \$1.50 | E.-Unis et Union Postale | \$2.50   |

OTTAWA, LE 19 FEVRIER 1931

## Un projet équitable

La Société Saint-Jean-Baptiste adopte hier soir un projet qui a trait à l'élection des membres de la commission des écoles séparées. — La situation que la distribution des quartiers municipaux fait à la majorité des catholiques. — Majorité mise en minorité. — Un déplorable état d'esprit.

A une assemblée générale de ses membres, tenue hier soir à la salle Ste-Anne, la Société Saint-Jean-Baptiste a décidé de faire auprès de la législature de Toronto une démarche qui, si elle est couronnée de succès, aura pour résultat de remédier à la distribution des quartiers municipaux de notre ville et d'assurer à tous les contribuables catholiques une représentation à la commission des écoles séparées qui sera proportionnée à leur nombre.

Actuellement, la ville est divisée en onze quartiers. Cette distribution des quartiers a, au point de vue municipal, sa raison d'être. Au point de vue scolaire, elle est loin d'être équitable. En effet la population catholique qui est très dense en certains quartiers est clairsemée dans les autres et il en résulte que la minorité des contribuables peut élire la majorité des commissaires.

On relève sur les listes électorales les noms de 18,315 contribuables aux écoles séparées; 11,104 sont Canadiens français, 7,211 appartiennent à d'autres nationalités: Irlandais, Italiens, Polonais, etc.

Or, les Canadiens français ne sont en majorité que dans cinq quartiers, tandis que les autres contrôlent le vote dans les six autres quartiers.

Quelques chiffres feront encore mieux comprendre la situation. Dans les cinq quartiers où la majorité est française, il y a 11,577 électeurs catholiques et dans les six autres 6,738. Or, ceux-ci peuvent élire douze commissaires tandis que les Canadiens français qui forment la grande majorité ne peuvent en élire que dix.

Cette situation est anormale et injuste, et la majorité tient à ce qu'elle soit rectifiée le plus tôt possible.

L'an dernier, la commission des écoles séparées a présenté à la législature de Toronto un projet de loi qui avait pour but d'élire les commissaires, sans tenir compte des quartiers. Tous les contribuables catholiques auraient fait leur choix d'après une liste commune de candidats.

Le projet a été défilé au comité des bills privés, sous prétexte que la minorité des contribuables catholiques n'avait aucune garantie légale d'être représentée à la commission scolaire. D'autres raisons ont aussi été alléguées qui seront éclaircies quand viendra le temps des grands règlements.

Le projet qui a été adopté hier soir et que l'on pourra lire en détail dans le rapport de l'assemblée réduit le nombre des quartiers actuels à six afin d'unir les contribuables catholiques en six groupes numériques à peu près égaux. Il tient compte des divisions territoriales actuelles et ne bouleverse nullement le rouage électoral habituel. De plus il a l'avantage de donner à la majorité et à la minorité une représentation proportionnée à leur nombre.

On aurait cru qu'un projet aussi équitable aurait été adopté à l'unanimité. Il s'en est fallu de peu. Mais une dizaine de personnes parmi lesquelles il n'y avait que deux ou trois pères de famille s'y sont opposés tant pour avoir le plaisir de contre-carrier le désir de la grande majorité que pour désapprouver le principe d'un projet destiné à assurer la reconnaissance de droits légitimes.

Nous profitons de l'occasion pour protester contre cet esprit froideur dont a fait preuve, au cours des dernières assemblées publiques, un groupe de jeunes gens de qui on serait en droit d'attendre plus d'idéal et plus de patriotisme. En vérité, elle est déplorable cette mentalité qui tue, en de jeunes cœurs, l'enthousiasme des grandes causes, et qui les porte à tenir en suspicion nos chefs les plus méritants, nos associations nationales les plus nécessaires. Si c'est là la formation intellectuelle et patriotique que l'on donne, en certains milieux, à une partie de notre jeunesse, si c'est là la génération que l'on nous prépare, eh bien! on n'a pas le droit d'en être fier et il est temps que l'on ouvre les yeux sur un danger aussi grave et que l'on se prémunisse contre lui.

Quant au projet lui-même, nous espérons que les députés d'Ottawa feront tout en leur pouvoir pour le faire accepter de leurs collègues, au cours de la session actuelle.

Charles GAUTIER.

## LE PAIN CHER

Le gouvernement fédéral a publié mardi le rapport de l'enquête, faite sous l'empire de la loi des monopoles. C'était le premier document officiel publié depuis que la validité de cette loi a été reconnue par le comité judiciaire du Conseil Privé. L'enquête avait été conduite sous la direction du registraire, M. F. A. McGreggor. Le ministre du Travail, qui a la haute main sur ce nouveau service de l'administration fédérale a profité de l'occasion pour mettre sous les yeux du public une revue générale et compréhensive des conditions économiques qui ont provoqué depuis quelques années la hausse constante des prix du pain.

On s'est plaint du pain cher pendant plusieurs années. Mais depuis l'entrée de quatre ministères canadiens dans l'industrie de la boulangerie et surtout depuis la chute du blé et de la farine, les organisations ouvrières ont pris ombrage de la stabilité des prix. On a soupçonné les ministères d'exercer une influence néfaste et de maintenir les prix élevés au bénéfice de leurs actionnaires. De prime abord, les soupçons semblaient justifiables. La haute finance nous a appris à nous méfier d'elle. Partout où elle étend ses tentacules on a raison de craindre pour le budget familial, tant elle a poussé activement et effrontément l'appli-

cation de cette devise: les affaires, c'est l'argent des autres.

Toutefois, le rapport de M. McGreggor tout en avançant de bonnes raisons d'exercer une surveillance sur les agissements des chaînes de boulangeries et de moutonneries, expose les facteurs qui ont maintenu les prix du pain à des niveaux très élevés. Il explique, par exemple, qu'il y a dans le commerce de la boulangerie, deux sortes de concurrence. La première est une compétition de prix. Les concurrents ont une tendance à offrir au public une marchandise d'égale qualité aux plus bas prix possibles. Cette concurrence, qui est générale dans le commerce, n'est cependant guère apparente dans la boulangerie.

La seconde compétition porte sur la qualité de la marchandise, l'excellence du service de livraison, etc. On dit couramment, et on a parfaitement raison, que le pain moderne n'est pas celui de nos grands-mères. De nombreux ingrédients, que ne connaissaient pas les anciennes méthodes de panification, entrent dans la composition du pain que l'on distribue à nos portes. Et pour apprécier s'il est vrai que les prix du pain ne reflètent pas la chute du blé et de la farine, il faut s'assurer si ces ingrédients ne sont pas des facteurs importants dans

les frais généraux.

Le rapport contient une formule typique de la composition du pain tel qu'il est boulangé dans 158 établissements. Nous publions ici cette formule en la comparant à la composition du pain en Angleterre:

|                        |                 |                |
|------------------------|-----------------|----------------|
|                        | Boulang. canad. | Boulang. brit. |
| Farine                 | 59.3            | 65.6           |
| Sel                    | 1.1             | 0.8            |
| Sucre                  | 1.1             | 0.0            |
| Graisse                | 1.1             | 0.0            |
| Lait ou poudre de lait | 1.3             | 0.0            |
| Malt                   | 0.5             | 0.2            |
| Levain                 | 0.8             | 0.5            |
| Gâteau de Levure       | 0.2             | 0.0            |
| Eau                    | 34.6            | 32.9           |
|                        | 100.0           | 100.0          |

En plus d'avoir obtenu les formules des boulangeries, on a analysé 17 échantillons de pain, sous la direction de l'analyste du Dominion. Ces échantillons variaient en prix, de 7 à 12 sous pour le pain de 24 onces. Le rapport de l'analyste montre que ces échantillons ont à peu près la même valeur nutritive.

De cette analyse, deux faits ressortent avec relief. Les pains anglais ressemblent à celui que nous avons l'habitude d'avoir au temps où nos mères n'avaient pas oublié l'art de pétrir la pâte. Deuxièmement, s'il y a une telle différence dans la composition du pain, elle doit se transporter dans les frais de production. Nous nous contentons, il n'y a pas si longtemps d'un pain assez rude, légèrement brun, fait uniquement de farine, de levain et d'eau. Nous n'exigeons pas qu'il nous soit distribué en nos portes ni présenté dans des enveloppes de papier appelées "enveloppes hygiéniques". Dans ces nouvelles conditions qu'importe si la farine a baissé puisqu'elle ne représente qu'environ un tiers du prix de revient du pain? Le rapport nous apprend que pendant le premier semestre de 1930, le prix de revient moyen pour chaque livre de pain canadien s'établissait ainsi:

|                       |      |
|-----------------------|------|
| Farine                | 2.56 |
| Autres ingrédients    | 0.74 |
| Frais de panification | 1.19 |
| Vente et distribution | 1.66 |
| Administration        | 0.80 |
| Prix de revient       | 6.95 |

On nous livre d'ordinaire un pain d'une livre et demie ce qui porte le prix de revient à 10 sous et demi. Nous voyons par là que si les prix du pain sont élevés cela ne dépend pas uniquement du boulanger lui-même. Les consommateurs, de plus en plus exigeants, ont forcé les boulangeries à produire un pain moins bon, plus blanc, plus fin, moins nutritif... et plus cher. Au commencement, quand les ménagères ont décidé de ne plus boulanger sous prétexte qu'elles pouvaient se procurer du pain à bon marché, on pouvait encore avoir l'illusion du pain de chez nous. D'étape en étape, les méthodes se sont modifiées et finalement nous en sommes arrivés à payer trop cher un pain qui ne nous fournit pas la substance nutritive dont l'estomac a besoin.

Nous appuyons ces remarques du rapport: "Il est inutile d'ajouter que le consommateur doit assumer une certaine part de responsabilité pour les prix actuels du pain comme de quelques autres commodités. Il reçoit mieux et il doit payer davantage. L'acceptation ou la demande de meilleurs services, de qualité supérieure et de plus grandes variétés, sans se préoccuper qu'on devra en faire les frais, jouent un rôle important dans le maintien des prix élevés." Imprévoyance et légèreté. Nous faisons absolument tout pour préparer un malaise. Sitôt qu'il devient pénible, nous nous adressons au gouvernement pour le redresser! On finira par baptiser le gouvernement le "refugium peccatorum".

Léopold RICHER.

Le banquet d'honneur offert au chef Lemieux à l'occasion de sa récente nomination à la tête des pompiers de la ville a été une magnifique reconnaissance des services qu'il a rendus à la cité au cours de ses 41 ans de service. Ce qui dut réjouir le chef Lemieux, c'est que ce témoignage prit le caractère d'une démonstration civique. Autorités municipales, citoyens éminents de toutes les parties de la ville, représentants des pompiers de Hull et des unions des pompiers, s'étaient réunis pour célébrer la récente promotion officielle du chef Lemieux.

Partir au bas de l'échelle et par son travail et ses qualités se hisser jusqu'aux premières places dans le département de nos pompiers, c'est l'histoire du chef Lemieux. Avec du travail consciencieux et de l'étoffe, on émerge toujours. Le chef Lemieux le prouve aux plus jeunes de ses subordonnés. C'est pour eux un encouragement dans l'accomplissement de leurs fonctions, obscures parfois, mais toujours utiles ou nécessaires à l'épanouissement du futur chef des pompiers d'Ottawa qu'il y a en puissance en chacun d'eux.

C. L'H.

## L'OISEAU BLEU

L'Oiseau bleu vole de succès en succès. Février vient de paraître à 32 pages au lieu de 16 comme jadis, avec aux nouvelles rubriques qui s'ajoutent aux anciennes déjà si variées. Aussi ne se passe-t-il pas de jour sans que plusieurs abonnements ne parviennent au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Plusieurs pages de ce numéro ont été illustrées avec goût par James McIsaac, Louis-Joseph Dubois et L. de L.

La couverture rappelle le volume savoureux de Michelle Le Normand. Autour de la Maison, René Guénette, directeur de l'Ecole canadienne, décrit les plaisirs d'hiver auxquels s'adonnent chez nous garçons et fillettes; E. Z. Massicotte, en collaboration avec le directeur de l'Oiseau bleu, publie Petite souris grise, dans ronde, dans la série de Nos Chansons populaires.

Roger du Vernay montre dans L'annonciateur baptisé trois fois, M. Hertel de Rouville partant avec 250 hommes pour aller faire la guerre sur la frontière canadienne, raconte la destruction de Deerfield, le voyage des prisonniers amenés à Ville-Marie et l'établissement de deux jeunes captifs anglais qui laisseront dans la Nouvelle-France une nombreuse postérité.

Etienne de Lafond, visite, accompagné de ses fidèles amis, le monument élevé à la mémoire de James McGill, fondateur de l'Université McGill. Fauvette a retrouvé sa petite aiguille, celle dont elle se servait quand elle était enfant. Cette trouvaille fait revivre en elle un passé tout plein d'événements souvenirs.

Aurores boréales, poésie du Dr Nérée Beauchemin d'Yamachiche, le Questionnaire de la Jeunesse de Etienne Blanchard, la Jeunesse de Montclair par Mireille, Chloris et Adhémar, récit original de deux vies originales, par Marie-Rose Turcot, Sciences et voyages par Etienne Robin, la Correspondance de Fauvette, Historiettes et bons mots, le concours mensuel, font de ce numéro l'un des plus palpitants d'intérêt qui aient été publiés.

J'allais omettre un village abandonné par Claude Melançon. L'auteur l'a découvert au retour d'une merveilleuse excursion de pêche. Les jeunes lecteurs voudront le visiter en

## L'utilité du français.

Mademoiselle Ella-L. Smith, une confédérée canadienne, parlant devant un auditoire de jeunes à Ottawa, insistait, cette semaine, sur la valeur d'une connaissance à fond du français. Cette remarque de la confédérée au cours de sa causerie sur la Yougoslavie détruisait probablement chez plusieurs de ses auditeurs un faux préjugé. Mademoiselle Smith, lorsqu'elle parlait ainsi, songeait surtout aux voyages à l'étranger. Mais ce qu'elle en a dit s'applique aussi au Canada.

## Illogisme.

L'honorable George-S. Henry, premier ministre de la province d'Ontario, reproche à M. Mitchell Hepburn, le chef officiel de l'opposition de ne pas se chercher de siège en chambre. Il déclare, cependant, dans le même discours, qu'il n'avait pas hâte de le voir à la législature. On comprend facilement que le gouvernement ontarien ne soupire point après la présence de M. Hepburn dans l'enceinte de la législature. Le nouveau chef de l'opposition a piqué si fort l'administration ministérielle et, en particulier, certains ministres, qu'ils ne désirent pas de si tôt les verges de M. Hepburn.

Le premier ministre imite ces gens qui, cette semaine, reprochaient au "Droit" de rapporter trop textuellement leurs paroles et pas assez textuellement. N'est-ce pas ce qu'il fait en reprochant à M. Hepburn de ne pas se chercher de siège à la législature et en manifestant le désir de ne pas l'y voir de sitôt?

Le nouveau chef de l'opposition, s'il veut contenter le premier ministre de la province, "tra sur les bras un travail impossible.

## Le chef Lemieux.

Le banquet d'honneur offert au chef Lemieux à l'occasion de sa récente nomination à la tête des pompiers de la ville a été une magnifique reconnaissance des services qu'il a rendus à la cité au cours de ses 41 ans de service.

Ce qui dut réjouir le chef Lemieux, c'est que ce témoignage prit le caractère d'une démonstration civique. Autorités municipales, citoyens éminents de toutes les parties de la ville, représentants des pompiers de Hull et des unions des pompiers, s'étaient réunis pour célébrer la récente promotion officielle du chef Lemieux.

Partir au bas de l'échelle et par son travail et ses qualités se hisser jusqu'aux premières places dans le département de nos pompiers, c'est l'histoire du chef Lemieux. Avec du travail consciencieux et de l'étoffe, on émerge toujours. Le chef Lemieux le prouve aux plus jeunes de ses subordonnés. C'est pour eux un encouragement dans l'accomplissement de leurs fonctions, obscures parfois, mais toujours utiles ou nécessaires à l'épanouissement du futur chef des pompiers d'Ottawa qu'il y a en puissance en chacun d'eux.

C. L'H.

## "DEUX DOCUMENTS"

Hier, dans la publication de "Deux Documents", une omission importante s'est produite. La phrase suivante aurait dû être insérée avant le "Projet B": "Les commissaires Donovan, Lane, Mallen, McKenna, Phelan, Shaughnessy, Lemieux, Kennedy, Perras, remirent le 22 novembre 1930 à Sa Grandeur Mgr Forbes, le projet de division suivant..."

Par conséquent, le projet A, signé par M. Genest et cinq autres de ses collègues, avait été préparé par M. le sénateur Belcourt à la demande de Mgr Charbonneau et formulé leurs désirs. Le projet B au contraire, est l'oeuvre de quelques commissaires et vient, sur plusieurs points, en contradiction avec le projet A. Or, c'est ce projet qui n'a nullement la valeur d'une entente, puisqu'il n'a pas été signé par tous les commissaires, qui a inspiré jusqu'ici la conduite de la nouvelle Commission scolaire.

On remarquera aussi que le projet A, le seul qui ait reçu l'approbation des autorités, ne vient pas en contradiction avec le projet adopté hier soir par l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il avait été fait dans le but de régir les élections de décembre 1930 et de faciliter la bonne marche des affaires scolaires en attendant qu'un projet de loi statue en permanence des élections de la Commission. Sous l'un ou l'autre projet, la division de la Commission scolaire sera toujours dans l'ordre, toujours désirable.

Ch. G.

## Le Dr Camsell

### réélu président

Le docteur Charles Camsell, sous-ministre des Mines, a été réélu président de la Société Géographique Canadienne pour l'année 1931 à la deuxième assemblée annuelle de cette association tenue hier soir au Château-Laurier. Les autres officiers qui ont été élus sont: Charles G. O'Hara et le docteur Macintosh Bell, comme vice-président; F. C. T. O'Hara, trésorier honoraire et E. S. Martindale, secrétaire honoraire. Dix autres directeurs élus pour un terme de 3 ans sur un comité de 30 directeurs représentant les neufs provinces du Dominion sont: M. G. S. Finnie, J. A. Wilson, L. J. Burpee, F. E. Bronson, le docteur S. J. McLean et le colonel L. T. Martin, tous d'Ottawa; le docteur R. W. Brock, de Vancouver; le professeur R. C. Wallace, d'Edmonton; Thomas Bell, député au fédéral, St-Jean, N. B., et le docteur John Datoe, de Winnipeg. Le lieutenant colonel Thomas Vien, C. R., ancien commissaire de la commission des chemins de fer du Dominion, maintenant de Montréal, a été nommé comme directeur représentant la province de Québec.

Le docteur Camsell déclara que la société était composée de 29,801 membres ordinaires de toutes les parties du Canada, 4 membres honoraires, 8 patrons et 223 compagnons.

## Retraites Pascales

### à Sainte-Anne

Les retraites paroissiales de Ste-Anne d'Ottawa commenceront dimanche prochain et seront prêchées par un prédicateur en vue de Montréal. La retraite pour les dames et les jeunes filles commencera dimanche le 22 février à 7 heures p.m., pour se terminer le dimanche suivant, 1er mars, à 3 heures p.m.

## MORT D'UN ENFANT

Raymond Guégan, enfant bien-aimé de Monsieur et Madame Jules Guégan, de Montréal, est décédé le 18 février, à l'âge de 6 mois. La cérémonie de sépulture a eu lieu hier après-midi à 4 heures à l'église Notre-Dame de Lourdes d'Eastview. Monsieur et Madame Guégan remercient les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de leur enfant.

## Maux de Gorge

Double Traitement La double action de Vicks (inhalé et absorbé) le soulage vivement.

VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

## Aurèle Chartrand

### a été appelé au barreau ce midi

ANCIEN ELEVE ET PROFESSEUR DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA ET ANCIEN NOUVELLISTE DU "DROIT".

M. Aurèle Chartrand, 187 rue Clarence, a reçu son appel au barreau à midi aujourd'hui à Osgoode Hall, Toronto.

M. Chartrand a fait de brillantes études à l'Université d'Ottawa où il obtint ses diplômes de Bachelier ès-arts, de Bachelier en philosophie, et de Licencié en philosophie. Il fut professeur à l'Université et nouvelliste au "Droit" pendant quelques années. Il est ancien président de l'Association des Etudiants Canadiens-français de Toronto, et président du Cercle de Mun, de l'A.C.J.C. de Toronto.

Il fait en plus partie de plusieurs sociétés politiques, littéraires et nationales.

## Funérailles de

### Mme Daniel Roy

Les funérailles de Mme veuve Daniel Roy, décédée mardi après-midi à l'âge de 69 ans à la suite d'une maladie d'un an, ont lieu ce matin à 8 heures à la Basilique. Le cortège funéraire quitta la demeure mortuaire, 174 rue St-André, à 7 heures 45. Un groupe de Dames de Ste-Anne, paroisse Notre-Dame assistait aux funérailles.

M. l'abbé Joseph Hébert fit la levée du corps et officia à la messe. Il était assisté de M. l'abbé Clément Gagnon, comme diacre et de M. l'abbé Henri Bélanger, comme sous-diacre. La chorale paroissiale sous la direction de M. Fortumat Champagne interpréta la messe de Bourdoux. M. Wilfrid Charette touchait l'orgue.

M. Emile Asselin, frère de la défunte conduisit le deuil dans le cortège. On remarquait également dans le cor-

## Les Canadiens

### apprécient un bon thé



## Se vend le plus et toujours de plus en plus

'Frais des Plantations'

PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

tège, MM. Aristide Bélanger, échevin, Zéphir Paris, J. Handy, Prudent Desjardins, Adélaïde Asselin, Louis Gamache, Ernest Glaude, Alexandre Glaude, Louis-Philippe Glaude, I. Desjardins, Paul Glaude, Charles-Henri, Glaude, M. Desjardins, René Desjardins, A. Pageau, Arthur Major, Hervé Carrier, Hermas Glaude, J. Landriault, A.-L. Lapointe, M. Lapointe, S. Joannis, H. Campeau, Alfred Laperrière, R. Poulin, Ed. Gravelle, O. Legault, E.-N. Lefebvre, F. Liberge, H. Demers, Eudore Potvin, Georges Côté, L. Emond, Laidore Côté, Omer Lefebvre, Joseph Gignac, Alexandre Desloges, F. Bourque, J.-B. Boucher, S.-A. Julien, James Mandia, Emile Meunier, J.-B. DeLassale, Eugène Laperrière.

Le "Droit" réitéra aux parents de la défunte, l'expression de sa plus vive sympathie.

Prêtre malade. — M. l'abbé L.-A. Marchand, curé de la paroisse Saint-Antoine de New-Bedford et ancien curé de St-Mathieu de Fall River, est dangereusement malade.

Le vénérable curé a été administré et a reçu à son chevet la visite de Sa Grandeur Mgr James-E. Cassidy, évêque auxiliaire et administrateur du diocèse.

L'inhumation a été faite au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

La défunte naquit à Québec et vint à Ottawa il y a 30 ans. Elle était bien connue ici. Son époux, M. Daniel Roy, la présida dans la tombe il y a 7 ans. Feu Mme Roy ne laisse aucun enfant. Trois frères pleurent sa perte.

## Douleur?

Liniment Sloan

SELF SERVE **LOBLAW** CASH and CARRY  
GROCERIAS CO. LIMITED

## Semaine du Saumon

### Sovereign chez Loblaw

Avec le Plus Fort Assortiment de Saumons en Boîtes dans les

Annales de l'Industrie Saumonière du Canada

## La Plus Grande Vente de Saumon dans

### l'Histoire des Epiceries Loblaw

Remarquez ceci:

1 Grosse Boîte de Sovereign 2 Grosses Boîtes de Caledonia. Les 3 pour 56c durant cette vente.

Cette Vente est au profit de nos clients et afin que tous puissent y participer nous limitons la quantité à six boîtes de chaque marque en vente.

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Sovereign</b><br>2 boîtes (Moitiés) 35c<br>Grosse boîte . . . . . 35c | <b>Caledonia</b><br>2 boîtes (Moitiés) 15c<br>2 Grosses boîtes, 21c | <b>Walrus</b><br>La boîte moitiés . . . . . 13c |
|--|---|---|

Ces spéciaux seront en vente durant la semaine du 19 au 25 février.

## SPECIAL—

**TOMATES** Qualité de choix Boîte format No 2 1/2 **9c**

## SPECIAL—

**GATEAU** Riche aux Fruits et aux Noix La livre **28c**

## SPECIAL—

**THÉ** Etiquette Noir ou Paquet de 1/2 livre **28c**  
Bleue mélangé.

## SPECIAL—

**Crevettes** moyennes, empaquetage humide, La boîte **17c**

## SPECIAL—

**MIEL** pur pâle de la meilleure qualité. Chaudière de 2 1/4 livres **24c**

## SPECIAL—

**SAVON** 5 morceaux **21c**  
Surprise, pur et dur

NOUS VENDONS À MEILLEUR MARCHÉ